

Compte rendu du conseil d'enseignement du 8 novembre 2010 Ecole du Château - Cognin
--

Présents :

- Mairie de Cognin, élue en charge de l'Ecole du Château : Mme Castagno
- Directeur de l'école du Château : Monsieur ROUBAUD Alain (CM1/CM2)
- Enseignants de l'école du Château : Mesdames: CARRIN Stéphanie (CE1/CE2), VERGUIN Pascale (CP/CE1), BARRAL Michèle (MS/GS), DRAPS Patricia (TPS/PS/MS), FATTAL Elisabeth (INJS), Monsieur: LOINEAU Maxime (INJS)
- Parents d'élèves délégués : Mesdames: DI LISIO Catherine, CAUDRELIER Isabelle, RUEL Marie Pierre, BELOT Catherine, BRON Nadège, MAFFEI Corinne, CLAIRE ROUX Cécile, AMEYE Karen, Monsieur: MARTIN Guillaume.
- Assistante maternelle: Mesdames: MERCIER Arlette et BARBOYON Béatrice

Excusés :

- Enseignant: Madame EPALLE
- Parents d'élèves délégués : Mesdames : DELAMEZIERE Adeline, PERNET DI ROSSET Delphine, Monsieur : DURAND Cédric

Effectifs

L'évolution des effectifs est un point important de la vie de l'école comme l'ont montré les événements de l'an dernier.

Le nombre des élèves se monte à 124, répartis dans 5 classes. Il faudrait 24 élèves de plus dans l'école pour qu'une classe rouvre. La population autour de l'école n'est pas actuellement en phase de rajeunissement.

D'après la mairie aucune dérogation n'a été refusée. Certains parents ont rencontré quelques difficultés d'ordre administratif lors de leur demande de dérogation, mais ces difficultés ont toutes été surmontées.

Afin de maintenir le niveau de recrutement dans l'école, les pistes suivantes ont été évoquées :

- Surveiller attentivement le nombre d'élèves qui s'inscriront dans l'école.
- Demander à la mairie d'élargir la zone de recrutement de l'école.
- Soutenir les parents dans leur démarche administrative pour inscrire leurs enfants à l'école du Château s'ils le souhaitent.

Un nouveau lotissement à MAUPAS sera livré fin 2011. L'école du Château sera l'école d'affectation des enfants y résidant.

ATSEM

L'école maternelle du Château travaille avec deux ATSEM : Arlette a temps plein et Béatrice 18 h par semaine, même si le taux d'encadrement ATSEM a diminué

par rapport à l'année dernière, il reste bon par rapport aux situations qui peuvent être rencontrées dans d'autres écoles.

INJS

Quatre enfants de l'Institut National des jeunes Sourds sont scolarisés au sein de l'école. L'équipe enseignante salue la richesse mutuelle qu'apporte leur présence.

Des échanges entre ces élèves et des classes de l'école sont prévus, comme la lecture de poème en maternelle.

Cantine

L'effectif des élèves mangeant à la cantine varie de 35 en moyenne le vendredi à 60 le mardi et jeudi.

L'avance avec laquelle les places à la cantine doivent être réservées peut sembler importante. Mais cela est dû au circuit de la préparation des repas : les parents réservent les créneaux pour leurs enfants ; le directeur recueille les données puis les transmet à la mairie ; la maire saisit ces données et les envoie à l'INJS ; l'INJS commande les denrées et prépare les repas un ou deux jours avant leur livraison. Cependant, il a été envisagé avec la mairie de réaliser les inscriptions par internet.

En conséquence, et même si cela peut ne pas arranger certains parents à l'emploi du temps fluctuant, il est demandé de réserver les créneaux impérativement le lundi soir pour la semaine suivante.

Par ailleurs, il a été demandé qu'une personne de la cantine soit présente à la prochaine réunion de rentrée afin de favoriser l'échange parents/personnel de cantine.

Il est arrivé très ponctuellement que des enfants sortent du hall de l'école élémentaire à midi alors qu'il était inscrit à la cantine. Il existe déjà une procédure de séparation entre les externes et les demi-pensionnaires, grâce à laquelle cet événement a été rarissime. Cependant, cette procédure va être renforcée par l'équipe enseignante.

Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais est assuré de la moyenne section au CM2. (Alors que l'enseignement des langues n'est obligatoire qu'à partir du CE1)

Les activités de langage vont débuter mi-novembre, avec l'arrivée d'une assistante.

A noter, le blog en anglais du CM1/CM2 alimenté par Alain Roubaud: <http://thespyschool.hautetfort.com>, sur lequel élèves et parents sont invités à poser des commentaires !

Projet d'école

Un travail sur l'écomobilité est en cours en collaboration avec l'association roue Libre de Chambéry.

Il y a un projet inter-classe autour de la musique Sud Américaine.

Il a été noté que certains parents étaient déçus que leurs enfants ne participent pas à certaines sorties. Par exemple, les CE1 de la classe CP/CE1 ne participeront pas à la sortie vélo des CE1/CE2 et CM1/CM2.

Cependant, l'équipe enseignante précise que de nombreuses activités sont proposées dans chaque classe. Ainsi les CP/CE1 iront au poney alors que les CE1/CE2 n'y iront pas.

Natation

Les élèves de CP/CE1/CE2 feront un cycle piscine en janvier 2011. Les enseignants recherchent des accompagnateurs. Les volontaires voudront bien se rapprocher des enseignants concernés. Attention, une habilitation doit être passée. Celle-ci n'est pas très exigeante, mais absolument nécessaire pour pouvoir accompagner.

Sorties et activités déjà effectuées

CM1/CM2 et INJS : Visite de la Galerie Eureka et visite de l'exposition sur l'aviation

Toute l'école : Pressée de pommes.

Soutien

Le soutien est assuré tout au long de l'année par l'équipe enseignante.

Respect des horaires

Il est demandé à l'équipe enseignante de respecter les horaires de sortie aussi souvent que possible.

Travaux

Il a été signalé de nouveau le mauvais état de la cour de récréation et du stade de sport. Une demande a été faite auprès de la mairie.

Concernant le stade de sport d'après les informations, un projet de rénovation a été acté par la mairie. Une question est posée : quel type de projet ? Un city stade ?

L'avantage d'un terrain synthétique fermé est de permettre de réaliser tous types de sports dans des conditions de sécurité et de confort. Aussi, cet espace pourrait être utilisé par les enfants du quartier du Château (actuellement aucun espace de jeux présent dans le secteur).

Sou des Ecoles

Les activités du Sou des écoles permettent à cette association (la plus vieille association loi 1901 de la Savoie) de reverser une somme conséquente aux différentes écoles de Cognin. A l'école du Château cette somme permet de financer des activités, comme l'opération Kapla, ou des bus pour les déplacements.

Au-delà de l'aspect financier, l'association participe activement au ciment social de Cognin à travers des manifestations telles la pressée de pommes, le loto ou le carnaval.

Il est à noter que seules 4 familles de l'école participent aux activités de cette association. Tout le monde est donc invité à la réunion du 22 novembre, ainsi qu'au loto du 5 décembre.

Sécurité

Deux exercices d'alerte à incendie ont déjà été réalisés cette année. L'école est évacuée et les élèves sont regroupés en 3 minutes environ, ce qui constitue un très bon temps, preuve de l'efficacité des exercices.

Afin de supprimer le stationnement sauvage sur les trottoirs à la sortie de l'école, des plots vont être installés courant décembre aux abords de l'école pour la sécurité des enfants. Cependant, l'accès au trottoir devant les kinésithérapeutes ne pourra être clos pour permettre un accès aux ambulances, merci de respecter cet accès.

Lorsque le parking en face des commerces est plein, les parents souhaitant se garer pour venir chercher leur enfant peuvent le faire sur le vaste parking ci-dessous.

Les prochains conseils d'enseignement auront lieu les jeudi 17 mars et 9 juin, à 18h15. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques sur la vie du groupe scolaire aux parents délégués :

- Par un courrier dans la boîte aux lettres disponible à cet effet.
- Par mail : parentsdelegates-chateau@orange.fr
- Directement devant l'école.

En vous remerciant

L'équipe des parents d'élèves délégués.